



club
alpin
français
du COMMINGES
Château d'Eau des Caussades
BP 162
31804 SAINT GAUDENS
Tél: 05 61 89 77 67

Saint Gaudens le 30 novembre 2013,

Procès verbal de l'Assemblée Générale CAF Comminges du 30 novembre 2013

Teddy SERRAR président, déclare ouverte la 41^{ème} séance, et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il remercie le gérant du Bois Perché et son personnel, Sport 2000 pour sa participation active au sein du club, le président d'Ecorando, ainsi que la Gazette. Il remercie les encadrants et bénévoles du club. Absent l'an passé, et Mireille pour ses 9 ans de présidence.

Il émet une pensée pour Jean- Pierre Doumenc , blessé, absent ce soir.

1. Rapport moral

Teddy donne un état des effectifs: 278 adhérents contre 280 en 2012. La baisse légère semble endiguée, ce qui se confirme également au niveau régional où les effectifs marquent une hausse. Cette embellie peut s'expliquer par le fait que les clubs affiliés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre sont exclus des sorties en crampons et piolet.

Teddy souligne par ailleurs qu'internet est un vecteur important pour la connaissance du club et des ses activités. Il constate que notre site est consulté très souvent le jeudi soir pour chercher les informations du week-end, d'où l'importance de sa mise à jour. A ce sujet, il remercie les webmasters que sont Jérôme et Julien.

2. Rapport d'activités

Les conditions météo très défavorables de cette année, des hauteurs de neige exceptionnelles, une relative douceur des températures hivernales, ont eu un impact négatif sur les sorties de toute nature.

On pourra cependant retenir dans le détail en journée participant:

- **Alpinisme et cascade de glace** : 83 journées. Météo rude en par voie de conséquence saison pas grandiose. 1 journée cascade de glace
- **Randonnée pédestre** : 718 journées. Activité à forte demande de nos adhérents.
- **Ski alpinisme** : 704journées correspondant aux 37 sorties « officielles ». Joël précise que ne sont pas comptabilisées les sorties informelles, ce qu'il se propose de faire l'an prochain en les publiant.
- **Raquettes à neige** : 308 journées. Activité relancée en partie par Marius, nouvel encadrant
- **Escalade**: 204 journées. 2 stages niveau1 et niveau2. 5 sorties en salle (Tarbes, Toulouse et Pau), et une quinzaine de journées en falaise. Philippe invite les randonneurs « à pratiquer un peu de rocher » ce qui pourrait leur servir dans les courses alpines plus engagées.
- **Vélo de montagne**: 93 journées. Saison commencée très tard vu la présence de neige en moyenne montagne. Les points forts ont été les rencontres interclubs, et les sorties multi activités. Mireille prend la parole et suggère la recherche d'un point de location de VTT pour les adhérents qui souhaiteraient se lancer.
- **Multi activités**: 1 séjour à Font Romeu avec 18 journées, et 1 dans les Vosges avec 14 journées



du COMMINGES
Château d'Eau des Caussades
BP 162
31804 SAINT GAUDENS
Tél: 05 61 89 77 67

- **Séjours** : organisés par Jo dans le Beaufortin, en Andorre, et 2 en Espagne. 1 Séjour en Ski 7 jours, 2 séjours raquettes 14 jours, 2 séjours en randonnées pédestre 14 jours.
- **Formations adhérents**: en préambule, Teddy rappelle l'importance de la formation des adhérents, afin que ceux-ci accèdent rapidement à l'autonomie.
Réalisé : 1 stage N1 et N2 en escalade soit 4 jours, 1 journée DVA, 1 stage alpinisme N1 et N2 soit 4 jours
Non réalisé : Cartographie/Orientation N1 (1 seul participant) et Neige et sécurité (en raison des difficultés d'accès suite aux inondations).
- **Formation des cadres** : Teddy rappelle qu'il est important de renouveler et anticiper la formation d'encadrant afin de dynamiser le plus possible le club.
Validée en 2013 :
 - Joël Gramond: recyclage guide
 - Philippe juillet: Initiateur cascade de glace et DTR escalade FFCAM Midi Pyrénées.En cours :
 - Jacques Ineichen : initiateur ski alpinismeA venir :
 - Marie Cabrera : initiateur SAE
 - Aurélie Anizan : initiateur Canyon
 - Marius Pujol : initiateur raquette à neige.

3. Rapport financier

La situation de la trésorerie de l'exercice 2013 (30 septembre) est la suivante :

Solde créditeur Crédit Mutuel: 1840€80

Solde créditeur LIVRET BLEU ASSOCIATION à la même date : 7460€47

Total disponible : 9301.27€

Philippe rappelle aux encadrants de bien encaisser ce que doivent les adhérents lors de séjours. Par ailleurs il informe que les subventions Conseil Général et Mairie n'ayant pas été versées rentreront sur l'exercice 2014.

Le quitus est donné au trésorier pour son travail, et mis au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

Budget Prévisionnel :

Total Entrées : 14010€

Total sorties : -12350€

Ce budget tient compte des formations des encadrants.

Mis au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

Julien est reconduit dans sa fonction de vérificateur aux comptes.

4. Election du Tiers sortant

Les sortants : Mylène Cescon et André Santaluccia.

Teddy remercie Mylène pour le travail accompli pendant de nombreuses années dans la gestion des adhérents.



club
alpin
français

du COMMINGES
Château d'Eau des Caussades
BP 162
31804 SAINT GAUDENS
Tél: 05 61 89 77 67

Se représentent : Julien Remy et Frédéric Clerfayt
Nouveaux entrants : Estelle Doutreleau, et Marie Cabrera.
Ont obtenu :

- Marie Cabrera 47 voies
- Estelle Doutreleau 47 voies
- Frédéric Clerfayt 47 voies
- Julien Remy 46 voies

Les membres du comité sont élus

Avant de clore la séance, Mireille parle de *la Revue Pyrénéenne* en des termes très positifs et pour laquelle elle a un attachement particulier. Elle nous encourage tous à s'abonner vu son faible coût et sa qualité de rédaction.

L'ordre du jour étant épuisé, Teddy lève cette 41^{ème} Assemblée Générale en invitant tous les participants au pot de l'amitié et au repas.

Assemblée Extraordinaire

A la demande de la Direction Régionale Jeunesse et Sport pour le maintien du versement des subventions, il est nécessaire de rajouter aux statuts existants les éléments suivants :

9.10

Assemblée générale – Membres électeurs et éligibles

- *Les mineurs de moins de 16 ans peuvent être représentés aux assemblées générales par un des parents même si celui-ci n'est pas adhérent du club.*
- *Les jeunes mineurs de plus de 16 ans peuvent être électeurs à l'assemblée générale et éligibles au comité directeur.*

Comité directeur - Activité - composition

Le Comité Directeur peut constituer une commission composée de mineurs de plus de 12 ans pour la conception d'un projet collectif portant sur les activités physiques et sportives.

Cette adjonction aux statuts existants est adoptée à l'unanimité.

Teddy SERRAR
Président

René BABEL
Secrétaire